L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 5 JUIN 1880. — 53me Année

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI, 5 JUIN 1880.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, deux terrains avec bâtisses et améliorations, dans le Troisième District. Aussi, un lot de terre dans le 4e district avec améliorations. Un autre lot aussi avec améliorations face à la rue Abadie. Pour plus de détails, voir aux annonces.

Par le shérif de la paroisse St-Charles, à la porte de la maison de cour de la dite paroisse, une portion de terre ou habitation sur la rive droite du fleuve ayant 2 1/2 arpents de face au fleuve sur 50 de profondeur, etc.

Par Hoey & O'Connor, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, emplacement pour bâtir sur l'avenue Washington, résidence rue Chesnut, îlette de terre dans le 6e district et intérêts dans des propriétés en ville et à la campagne. Aussi, résidence-cottage dans le 3e district, No 390 rue Bourgogne et Craps. Emplacement de commerce établi au coin des rues Gasquet et Marais, maison en briques à deux étages et cottage en bois à deux corps de logis, rue Gasquet, résidence de choix No 127 rue Terpsichore, entre Constance et Annunciation.

Par Spear & Escoffier, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, réclamation, contre la banque du Sud dans un dépôt.

Par E. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, jolie résidence rue des Français, près de la place Washington.

Par B. Onorato, au No 134 rue Royale, près Toulouse, magasin de modes et articles de fantaisie.

Grands marchés.—Aujourd'hui à midi à la Bourse St. Charles en propriétés de choix de ville et de campagne, annoncées comme devant être vendues positivement pour le compte de successions et autres intérêts par C. E. Girardey, encanteur.

L'attention de nos lecteurs est spécialement appelée sur cette vente. Pour plus amples informations voyez les annonces descriptives, les plans, et les conditions à la vente.

RÉSISTANCE.

Nous avons démontré déjà que le jugement de la Cour Suprême, tel qu'il a été prononcé par M. Fenner, organe de la majorité, n'était pas motivé de manière à convaincre les contribuables de l'insuffisance de leur droit dans le refus de se soumettre aux prescription de la loi de 1876, en violation d'un article constitutionnel. Cette impression, loin de s'affaiblir s'est fortifiée et nous n'avons encore trouvé personne ayant la disposition de se conformer, sans autre procédure ou résistance, à un jugement si cavalièrement rendu. Ce qui a vivement indisposé les contribuables, c'est la facilité avec laquelle la cour a mis de côté toutes les considérations de droit invoquées par les avocats de la ville pour faire ressortir l'inconstitutionnalité de la loi de loterie, et l'aplomb réellement irritant avec lequel cette cour a admis toutes les considérations opposées, quelque faibles ou spécieuses qu'elles puissent être. On a été frappé surtout du sans façon avec lequel l'organe de la majorité de la cour, a traité un intérêt majeur, un intérêt commun à 30,000 personnes, ou propriétaires, ou capitalistes, ou industrielles, toutes atteintes de la même manière par le dispositif de l'arrêt.

On y a vu, ou on a cru y voir, et non sans raison, que de la part de cette majorité, aux formes en apparence si insouciantes pour le grave intérêt dont nous parlons, il y avait comme un parti pris d'avance de laisser plaider les avocats constitutionnels aussi longtemps qu'ils le voudraient, mais de ne pas plus se laisser émouvoir par leurs arguments que s'ils n'en faisaient valoir aucun. Ainsi tout ce qui était contraire à cette odieuse loi des bons à prime a été impitoyablement écarté; tout précédent, tout principe, tout axiome de droit a été mis de côté, et un article constitutionnel de fraîche date, ratifié par la presque universalité du peuple de la Louisiane, n'a pas plus pesé dans la balance de la majorité de la Cour suprême, que s'il n'eut pas existé, bien qu'une Législature, chargée de mettre la Constitution en vigueur, eut rendu à cet article un hommage éclatant en ayant soin de l'appliquer expressément comme une règle invariable dans la liquidation des dettes de toutes les paroisses de l'Etat.

Ce qui a indigné aussi c'est de voir que cet arrêt, tout financier, et réellement injustifiable, a été rendu à la majorité seulement d'une voix, et que cette voix condamne trente mille personnes à payer des taxes monstrueuses quand la Convention avait voulu les en exonérer à jamais. Alors on s'est demandé, très naturellement si on était sous le régime de Warmoth ou sous le régime démocratique, et si le parti démocrate voulait réellement la ruine de la Nouvelle-Orléans en la forçant de faire honneur à des dettes que cette ville n'a pas faites et que son honneur, au contraire, lui commande de désavouer.

Comme on a vécu dans l'idée que le parti démocrate réparerait, autant que possible du moins, les désastres causés par le gouvernement radical, qui n'a jamais été légal en Louisiane un seul instant, à part le régime militaire qui ne faisait pas de dettes, car les dettes que la cour suprême veut nous forcer à payer ne viennent ni de Butler, ni de Banks, ni de Canby, ni de Sheridan, ni de Hancock, ni de Rousseau; comme on a vécu, disons-nous, dans l'idée que le parti démocrate nous délivrerait des hontes du passé en rejetant de nos comptes de finance tout ce que les Radicaux y avaient laissé d'impur, on peut difficilement garder son sang-froid à la lecture des quatre grandes colonnes dans lesquelles le juge Fenner a formulé ses erreurs et ses préjugés, car nous répétons que la décision dont il s'est fait l'organe, était arrêtée d'avance et que cent avocats les plus forts en droit et les plus éloquents du monde n'eussent pu la changer.

Il en résulterait que le parti démocrate, s'il soutenait cette décision se ferait le continuateur du parti radical en acceptant son héritage, et en forçant les honnêtes contribuables de la Nlle-Orléans à payer des dettes qui n'ont été faites ni pour eux ni pour leur ville, et qu'en honneur pas plus qu'en morale ils ne doivent certainement pas. Cependant ce même parti démocrate a réprouvé, cent fois pour une, le régime financier des Radicaux.

Il a dit cent fois que le peuple ne payerait pas les dettes de ce régime; il l'a dit dans des documents adressés aux autorités fédérales, au président Grant, et à tout le peuple des Etats-Unis; il l'a dit dans de nombreux meetings, dans le meeting, entre autres, convoqué à la salle St Patrick pour appuyer le message du maire Leeds, message où il conseillait la suspension du payement de toutes les dettes, tant que ces dettes n'auraient pas été examinées une à une, par les tribunaux. Le meeting, convoqué dans le but d'approuver le message, attira une foule immense; les vues du maire Leeds furent appuyées par les orateurs les plus distingués de la ville, et approuvées par le peuple avec enthousiasme. La presse, toute entière, se fit l'écho de cette manifestation, et M. Fenner vient nous dire aujourd'hui que les bons à prime, qui sont la condamnation de tout ce qu'il y avait de plus frauduleux et de plus impur [illegible] obligations radicales, sont [illegible] et sont possédés de bonne foi par ceux qui les détiennent et que cette bonne foi justifie l'arrêt prononcé!

Mais si les joueurs, les spéculateurs et tous les boursiers, qui ont acheté ces titres à vil prix en raison de leur origine, en raison aussi de leur inconstitutionnalité, sont de bonne foi, ce que personne n'admettra jamais, excepté ceux qui les détiennent, ne faut-il compter pour rien la bonne foi des contribuables qui ont condamné de tout temps ce que la morale condamnait et qui n'ont jamais voulu toucher du bout du doigt, ces bons frauduleux que la Cour Suprême vient de défendre avec une affection toute particulière, et au maintien desquels elle sacrifie la fortune des honnêtes gens? Faudra-t-il que ces derniers soient victimes de leur honnêteté et que leur patriotisme civique soit la cause de leur ruine!

Une communauté est livrée à l'autorité d'hommes pervers; ces hommes, pour s'enrichir, prévariquent dans leurs fonctions; ils pillent, malversent; ils commettent toute espèce de fraudes, de concussions, de vols; ils accumulent toute espèce de dettes; ils émettent à profusion toute espèce de titres; les agioteurs, les joueurs, les spéculateurs, les courtiers de change, les boursiers, les prennent quand même ils savent d'où ils viennent, parce que pouvant les avoir à vil prix ils espèrent y faire un bénéfice; et aussi par la raison que, s'ils sont invalidés, ils perdront peu de chose, et vous venez nous dire, vous Cour Suprême, que ces hommes sont de bonne foi et qu'il faut respecter leurs titres quand au contraire il faudrait les flétrir! non, la justice ne saurait se faire ainsi, et il ne faut pas qu'il soit dit qu'un arrêt erroné, rendu à la majorité d'une voix, cause la ruine totale de 30,000 personnes qui par leurs contributions incessantes soutiennent la ville, supportent tous ses frais d'entretien et de gouvernement et qui représentent à eux seuls les forces actives, les forces vitales de la communauté.

Nous sommes d'avis qu'on organise la résistance au paiement des taxes municipales qui dépassent la limite fixée par la Constitution, notre suprême loi. Il nous reste plusieurs moyens de revenir sur la question. On peut attaquer les dettes par la fraude, et cette fraude sera facile à prouver par la comparaison des budgets radicaux avec les budgets démocratiques, et aussi par la comparaison des travaux des autorités radicales avec les travaux des autorités démocratiques. On verra par cette comparaison que les démocrates ont fait plus pour la ville avec un budget de $1,400,000 que les radicaux avec des budgets de SIX MILLIONS CINQ CENT MILLE PIASTRES, de SIX MILLIONS et de CINQ MILLIONS. On verra que le seul budget des améliorations sous le maire Flanders dépassait de $200,000 le budget tout entier de la ville aujourd'hui, et que MM. West, Cockrem et Lewis faisaient moins pour la ville que MM. Burke, McCaffrey, Houston et Collins avec un budget cinq fois inférieur. Ces comparaisons s'étendront aux budgets de la police et des écoles publiques; on entendra des témoins. On entendra tous les hommes des administrations Leeds, Pilsbury et Patton, y compris les trois maires, et si ces hommes prétendent que les fonds des budgets antérieurs aux leurs, n'ont pas été pillés, malversés ou volés, alors nous payerons. C'est-à-dire nous payerons, si nous pouvons, car on nous réclame où on nous réclamera bientôt des paiements impossibles.

On peut aussi intenter contre nos autorités municipales, une action pour leur interdire la levée d'une taxe excédant la limite constitutionnelle. Il faut savoir si la ville ne peut être administrée à moins de dix mills. Nous ne prenons pas le budget fait à la hâte en 1879 pour parole divine. Les radicaux disaient bien aussi qu'on ne pouvait administrer la ville à moins de sept millions et ces sept millions sont réduits aujourd'hui à $1,400,000. Les cours ont donc eu le tort de violer la Constitution de l'Etat pour une simple assertion d'officiers municipaux intéressés. Il nous faut autre chose. M. Fenner, lui-même a été réticent sur ce point; il n'a pas affirmé, parce qu'il a senti que la violation de la Constitution eut été par trop brutale. Cette porte nous est ouverte, et nous devons en profiter. On peut attaquer les dettes et la taxe par les deux moyens que nous indiquons et que nous recommandons, sans préjudice d'autres moyens, à l'assemblée des contribuables qui doit avoir lieu ce soir, au No 48 de la rue St. Louis. Que les contribuables ne négligent pas de se rendre à ce meeting, car il s'agit pour eux d'affaires graves!

Mississippi.—Le bill présenté par le général R. L. Gibson à la Chambre des Représentants au Congrès, pour la construction, la réparation, et l'achèvement de certains travaux sur le fleuve Mississippi, alloue une somme d'environ six millions, dont $2,520,000 pour la distance de Cairo à la tête des Passes. Le bill a été lu deux fois, envoyé à l'impression et référé au comité général de la Chambre. Comme membre du comité des levées et des améliorations du fleuve, le général Gibson peut hâter la discussion de son bill, mais la session est trop avancée pour que nous puissions espérer qu'il soit adopté par le 46me Congrès.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.—Tous les contribuables sont prévenus qu'une réunion de l'association des contribuables aura lieu aujourd'hui samedi 5 courant, à 7 heures ½ du soir, au No 48 de la rue St. Louis, et que des affaires de grande importance leur seront soumises. Nous les invitons à s'y rendre car il s'agira certainement de choses qui les intéresseront au plus haut degré. L'arrêt de la cour suprême dans les procès de la ville a mis les contribuables dans une situation des plus précaires, et l'avidité avec laquelle le payement des taxes est exigé par l'administrateur des finances, encouragé par tout le conseil de ville, prouve que de ce côté là on ne doit pas attendre de quartier. Il faut donc aviser, sans délai, au moyen de protection que demandent les circonstances. Il y va de l'intérêt de tous les contribuables, et c'est pour cela que nous les engageons vivement à répondre à l'appel qui leur est adressé.

Ecoles publiques.—M. J. O'Brien, secrétaire du Bureau de la direction des Ecoles Publiques, annonce que les professeurs, les portiers et les loyers échus, seront payés aujourd'hui, 5 du courant, pour le mois de février, au bureau de l'administrateur des finances, entre 11 heures du matin et 4 heures du soir.

Fièvre.—Les sections de territoire où les fièvres sont et ont été apportées par raison d'air empesté ou infectant, se servent avec le plus grand succès pour écarter ces maux des remèdes de Warner, l'un connu sous le nom de Safe Kidney and Liver Cure et l'autre sous le nom de "Safe Pills." Les personnes qui souffrent de maladies de ce caractère sont guéries par l'usage de ces remèdes.

La Cincho-quinine guérit le frisson et la fièvre.

—Une des distractions les plus courues du Jardin d'acclimatation du bois de Boulogne, le dimanche et le jeudi:

L'administration met à la disposition des visiteurs, et particulièrement des enfants, les téléphones qui se trouvent dans chaque service et qui sont reliés ensemble. Rien n'amuse les enfants comme ces conversations à bâtons rompus, avec des interlocuteurs inconnus.

Jeudi, près de deux mille enfants ont ainsi causé par le moyen du téléphone.

Notre feuilleton.

Nous commençons aujourd'hui la publication d'une fort jolie nouvelle du romancier populaire qui signe Henri Gréville. Elle a pour titre LA CITÉ MÉNARD.

Excursions au Nord.—Les personnes qui se proposent d'aller passer tout ou partie de l'été soit aux chûtes du Niagara, soit au Canada, soit dans le Nord-Ouest, soit dans les montagnes de la Virginie, ou aux sources renommées des divers Etats de l'Union, peuvent se procurer des billets d'excursion, aller et retour, à très bas prix en s'adressant au bureau rue du Camp No 22, à M. A. D. Sheldon, l'obligeant et courtois agent pour la vente des billets du Cairo, St-Louis et N. O. railroad. Cette ligne offre de grands avantages aux voyageurs ainsi qu'on peut s'en convaincre en jetant un coup d'oeil sur la carte. Elle est en excellent état et les voyageurs y trouveront tout le confort et la régularité désirables. Nous avons souvent pris cette ligne et nous avons toujours eu lieu de nous en féliciter, aussi est-ce en connaissance de cause que nous la recommandons aux touristes.

MATINÉE MUSICALE DE HENRI JOUBERT.—Le jeune violoniste louisianais, Henri Joubert, dont nous avons annoncé le retour et l'engagement comme premier violon soliste pour notre prochaine saison de grand Opéra, se fera entendre demain dimanche, 6 juin, dans une matinée musicale qu'il donnera à la Salle Grunewald, à une heure précise. M. Joubert est devenu un véritable virtuose, et ceux qui l'ont entendu il y a trois ans, seront émerveillés des progrès rapides qu'il a faits. Nous espérons qu'il y aura beaucoup de monde à cette matinée. M. Jobert a obtenu le concours de M. Météyé, de Mlles A. Perét, E. Lehmann et R. Frémeaux; le prix des billets est de 50 cents.

A tous ceux qui toussent.—Vous tous qui depuis longtemps, vous avez essayé toutes les médications, aucune ne vous a guéri. Prenez chaque jour six ou huit **Capsules Créosotées du Dr. Fournier.** L'efficacité de cette préparation contre les affections de poitrine, Bronchite, Rhumes, Catarrhes, etc., etc., est aujourd'hui incontestée. Se défier des contrefaçons. Ce sont les seules préparations qui aient obtenu une récompense à l'Exposition universelle de Paris 1878.—**Paris, 5 rue Chauveau-Lagarde.**

Commerce et finances.—Nos confrères du *Democrat* signalent avec une légitime satisfaction l'excellence du bulletin qu'ils consacrent tous les jours au marché financier et à la situation commerciale de la Nlle Orléans. Ce bulletin, rempli de renseignements précieux, est complet sous tous les rapports: nous signalerons particulièrement celui du samedi qui pour les détails qu'il renferme, ainsi que la clarté et la méthode qui y règnent, donne une idée parfaite de l'ensemble des opérations financières et commerciales sur notre place. Cet important travail est confié à M. L. L. Lincoln qui y apporte un soin scrupuleux et qui y consacre tout son temps et toute son énergie.

New Camelia.—On verra par une notice insérée plus loin que le prix du passage pour Mandeville et Covington pendant la semaine est réduit d'une piastre à 50 cents à bord du Camelia et à 50 cents aussi pour revenir, et les jours d'excursion ce même prix sera réduit à 75 cents.

EXCURSION AU PROFIT DU FONDS DE L'ASSOCIATION SANITAIRE.—On verra par une annonce insérée dans les colonnes de notre première page, que la compagnie du chemin de fer de Mobile et de la Nlle-Orléans, a offert la recette d'une grande excursion à Ocean Springs, pour le fonds de l'Association Sanitaire, et que l'excursion aura lieu dimanche prochain, 6 juin. C'est une excellente idée que la compagnie a eu là, et il serait à souhaiter que les autres grandes lignes l'eussent aussi. L'Association Auxiliaire fait exécuter en ce moment un travail coûteux, auquel les souscriptions volontaires ont pourvu jusqu'ici; mais l'oeuvre est loin d'être achevée, et un supplément de fonds devient nécessaire. Nous engageons donc le public à favoriser cette excursion de manière à lui assurer un succès brillant. L'association en a besoin, et chaque touriste aura la satisfaction de penser qu'il lui rend service tout en faisant une fort agréable visite à Ocean Springs. Prix de la course, aller et retour, UNE piastre.

Pour le Têche et l'Achafalaya.—C'est avec plaisir que nous apprenons que le capt P. E. Burke et MM. B. Saberhielle, Louis Daniels et Jerry Davis, ont acheté le steamer Bertha pour le service du bayou Têche et de l'Achafalaya. Le steamer partira pour sa première course mercredi, 9 du courant, à 5 heures du soir. Le steamer Bertha est excellent et l'expérience du capitaine Burke est une autre garantie solide pour les expéditeurs de fret et pour les passagers. Comme les nouveaux propriétaires du bateau sont très connus dans le commerce, il est à croire que leur entreprise sera libéralement patronnée par les habitants des côtes.

C. St. L. & N. O. R. R.—Pour agréer à la demande du public pour l'été des billets d'aller et de retour (Round Trip Tickets) à de très bas prix ont été mis en vente au bureau No 22 rue du Camp, à tous les lieux d'été—S'adresser à A. D. Shelden, agent pour les informations.

30 c., 30 c., 30 c., 30 c., à ces prix il y a en vente plus de **3000** paires de pantoufles pour femmes, à l'**Etoile Rouge.**

C'est avec peine que nous constatons la lutte qui s'engage en ce moment entre les contribuables et les représentants de la villes; les premiers veulent que la taxe soit limitée, les autres veulent le contraire et Dieu sait où tout cela s'arrêtera. Heureusement que sous d'autres rapports il y a plus d'entente, entente d'où les moins fortunés tirent un bénéfice réel; tel nous voulons parler de l'unanimité avec laquelle le public se porte au grand établissement où le bon marché est à son comble; l'Etoile Rouge.

M. Philip Werlein, 135 Canal, vendra à bon marché pour du comptant quelques excellents pianos Pleyel d'occasion qu'il a en magasin. Il appelle aussi l'attention sur ses célèbres pianos Chickering, Mathushek et Hale, qu'il garantit comme résistant parfaitement à l'humidité de notre climat. M. Werlein invite les personnes ayant besoin de pianos à venir examiner son assortiment.

Souliers argentés en grande quantité à l'Etoile Rouge.

Club des canotiers du Sud.—La troisième régate annuelle de ce club commencera lundi 7 juin, pour les yachts de première et de quatrième classe, et se continuera jeudi 10 juin, pour les yachts de seconde et de troisième classe. Tous les canots seront conduits par les membres du club. Tous les prix seront des pièces d'argenterie de valeur. L'affaire paraît devoir être une des plus brillantes de la saison. Les membres et les invités devront porter des insignes qu'ils pourront se procurer dès aujourd'hui en s'adressant au No 57 de la rue Carondelet. Le club de canotiers du Sud est celui qui a fait construire cette fameuse bâtisse que tout le monde va visiter à l'extrémité du Nouveau Canal. Comme il fait tard en grand, le dernier coup de canon sera tiré à l'arrivée du train de 1 heure. Les spectateurs, sans nul doute, en grande affluence, assisteront à cette régate.

[illegible] en chevreau français, à l'Etoile Rouge.

—On écrit de Paris que, voici comment s'effectuera, à la fête du 20 juin, la prestation de serment, qui sera, selon toute vraisemblance, un article du programme:

Les colonels se tiendront au pied de l'escalier de l'estrade présidentielle. M. Jules Grévy, le drapeau de la République à la main, se levant, leur dira: "Colonels, au nom de la République, nous prenons Dieu et les hommes à témoin que vous jurez fidélité à ce drapeau."

Les colonels, l'épée haute, devront répondre:

"Nous le jurons. Vive la République!"

Ensuite commencera le défilé des troupes. A mesure que chaque régiment atteindra l'estrade du président de la République, l'officier de commandement montera sur l'estrade. M. Grévy lui présentera le drapeau, en disant: "Au nom du peuple français, vous jurez de défendre le drapeau que la République vous confie."

L'officier devra répondre: "Je le jure, Vive la République!"

Souliers cousus à l'Etoile Rouge! Grande vente sur commande.

—Une altercation assez vive, suivie de voies de fait, s'est produite le 19 au Vaudeville, entre MM. Mirandin et Delabeau, à propos de question de... théâtre.

Nouvelles Télégraphiques.

FRANCE.

L'affaire Rochefort.

Paris, 31 mai.—La lettre de M. Henri Rochefort accusant M. Andrieux, préfet de police, d'avoir donné l'ordre aux sergents de ville d'attaquer le jeune Rochefort, a causé un profond étonnement à la préfecture de police. On y déclare que les assertions contenues dans la lettre sont complètement inexactes; que personne n'a été blessé par un agent de police à l'occasion de la démonstration communiste, et que le jeune homme en question ne demeure nullement place de la Bastille.

Londres, 31 mai.—On télégraphe de Paris au *Daily News*: "M. Andrieux s'inscrit en faux contre les assertions contenues dans la lettre de M. Rochefort. La *France* publie une seconde lettre de M. Rochefort, qui omet les passages violents et admet que les blessures de son fils sont légères."

Le sultan et l'ex-khédive.

Londres, 31 mai.—On télégraphie de Constantinople à l'agence Reuter: "L'ex-khédive d'Egypte s'étant vu refuser la permission de venir à Constantinople, a fait appel aux autorités ecclésiastiques musulmanes pour passer jugement sur le refus du sultan. Il est soupçonné de projets ambitieux."

L'esclavage en Afrique.

Londres, 31 mai.—Le colonel Gordon (Gordon Pasha), dans une brochure publiée par la société anti-esclavagiste, dit: "Le khédive d'Egypte et ses subordonnés ont autorisé la reprise de la traite des esclaves dans l'Afrique équatoriale, et chaque ordre que j'avais donné concernant la suppression de cette abomination a été annulé. Il est temps que nous cessions d'accepter les défaites et les excuses des autorités égyptiennes. Un message décidé sur ce point remis par les gouvernements anglais et français produirait un grand effet. La traite des noirs ne sera jamais réprimée par l'action volontaire de l'Egypte sous le souverain actuel."

"St-James Gazette."

Londres, 31 mai—Le nouveau journal de M. Frederick Greenwood, la *St. James Gazette*, a paru aujourd'hui. Le premier article condamne énergiquement la politique du nouveau ministère et tourne en ridicule l'attitude de M. Gladstone à l'égard de l'Autriche.

Coquelin et la Comédie-Française.

Paris, 31 mai.—Il n'est pas probable que M. Coquelin quitte le Théâtre-Français. MM. Gambetta et Denormandie ont entrepris d'arranger l'affaire entre lui et M. Perrin. On dit ce matin qu'un des motifs qui ont poussé M. Coquelin à donner sa démission était son désir d'aller aux Etats-Unis pour prendre part à la vie politique. M. Coquelin est, dit-on, ambitieux et dédaigne sa profession de comédien.

300 caisses de souliers-garent déballées cette semaine et mises à l'étalage de l'**Etoile Rouge.**

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Louisianais*:

P. S.—Un des trois nègres arrêtés pour l'assassinat de M. Théogène Gaudet a confessé le crime.

Il se nomme Achille Thomas.

C'est son camarade Villeré Powell qui aurait frappé et tué. Achille Thomas était présent. Il aurait enveloppé la victime dans une toile cirée, et volé.

Pour le troisième Gustave Randolph, on ne sait pas encore s'il était un de ces accessoires.

Tous les trois sont de la Pointe Coupée. Justice sera donc faite, et, dans ce cas, le crime ne restera point impuni.

NOYÉ.—Samedi dernier, un enfant de 12 ans, le fils de M. Ludger Matherne, s'est noyé en se baignant dans le vivier de la sucrerie Delogny.

Le moment des chaleurs et des bains est venu, et c'est le moment où les enfants cherchent l'eau et se baignent volontiers dans le Mississippi.

Mais il ne se passe point d'année où, dans notre paroisse, nous n'ayons à signaler plusieurs accidents dûs à l'imprudence des enfants et à leur désobéissance. Le Mississippi est dangereux. Il est profond, il a des écores à pic, et ses battures ont des ravines. Le requin et le poisson armé rôdent dans le Mississippi. Notre fleuve dévore les meilleurs nageurs, et il n'est pas prudent à l'homme lui-même de s'y baigner en toute confiance.

AUX FRANÇAIS.—Les Français de la paroisse St. Jacques, qui le peuvent, sont priés de passer au bureau du *Louisianais* pour signer une pétition adressée au ministre des affaires étrangère de France.

Cette pétition demande la transformation du Consulat de France à la Nouvelle-Orléans en Consulat-général, et le maintien du titulaire actuel, Monsieur le Vicomte d'Abzac, en qualité de Consul-général.

Nous avons déjà parlé de ce projet, qui doit avoir l'assentiment de tous les Français de la Louisiane, et qui n'est pas moins bien accueilli par la population franco-louisianaise de l'Etat.

Gaulois, en avant!

Nos échanges continuent à donner d'excellentes nouvelles des récoltes.

Lyrisme d'Olivier Pain.—La candidature Blanqui inspire à M. Olivier Pain des accents vraiment lyriques:

O peuple Croix-Roussien, Lyon puissant, fais entendre, le 13 mai, ta voix mâle, retentissante, secoue ta crinière fauve et belle au soleil de la liberté! Nomme Blanqui! Rends la patrie aux exilés, nos frères patriotes, nos compagnons de luttes républicaines. Nomme Blanqui!

O Lyon à qui l'on veut limer les dents, couper les griffes, Lyon que l'opportunisme veut faire bêler: rugis!

Pain est le compagnon d'évasion de Rochefort.

—On écrit de Panama le 19 mai:

On dit que le soir du 1er courant il y a eu une terrible explosion à Ancon, Pérou. Une torpille d'un genre nouveau et d'une puissance extraordinaire, qui était presque complétée dans la manufacture de ces engins, a éclaté accidentellement, faisant trembler toutes les maisons de la ville. La manufacture a été réduite en miettes, et tous ceux qui étaient à l'intérieur ont péri. Six maisons adjoignantes ont été démolies, et une demi-douzaine d'autres grandement endommagées. Il n'est pas resté pierre sur pierre des bâtiments détruits, et on n'en a même pas retrouvé le ciment. On a découvert les corps de cinq victimes et des fragments de quelques autres. Il y avait près de la torpille, quand elle a éclaté, le lieutenant Cardenas, de la marine péruvienne, un citoyen de la République Argentine nommé Martinez, et deux ou trois autres personnes.

—Croquis de la semaine du *Charivari*, par Paf (Draner).

L'auteur propose une modification au règlement de la Chambre; un appareil hydrothérapique est installé, en façon de douche de Damoclès, au-dessus de la tête de chaque député:

Tout député qui interrompra grossièrement sera immédiatement douché.

Le dessin suivant représente un employé de chemin de fer bouclant dans un corset de fer les bras de deux compagnons de route:

Les administrations de chemins de fer obligées à prendre quelques précautions dans l'intérêt des voyageurs.

Suppression des expositions: un peintre barbu se promène portant au cou un appareil de bois supportant ses oeuvres d'art.

Plus d'expositions officielles, plus de jury. A l'avenir chaque artiste exposera lui-même ses tableaux.

—Un viveur, complètement ruiné et couvert de dettes, essaie encore de se faire passer pour très riche.

—Je vais faire courir des chevaux, dit-il.

—Allons donc! réplique quelqu'un, c'est seulement un bruit que vous faites courir.

—Non pas!... Je fais courir...

—Quoi, vos créanciers contre vous.

Souliers cousus à l'Etoile Rouge.

Décédée hier matin, à huit heures, à l'âge de 38 ans, MARIE MARGUERITE BURTHE, épouse de feu Dr ROBERT C. BUTLER, de Bayou Sara, Louisiane. Le service religieux se fera aujourd'hui, à deux heures, à la résidence de son frère, André Burthe, No 307 de la rue des Remparts.

Décédé, hier, à 4 heures du matin, PIERRE CHARLES CHAERY, fils de Hermence Rousselle et de P. Justin Chaery, âgé de 20 ans, natif de la Nouvelle Orléans. Les amis et connaissances des familles Chaery et Rousselle sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu CE MATIN, à dix heures précises. Le convoi partira de la demeure, rue Craps, entre Union et Bagatelle.

HOEY—Décédé, vendredi, 4 juin 1880, à 10 heures 15 P. M. HENRY LEE, fils cadet de NICHOLAS J. et de MARY A. HOEY. Les funérailles auront lieu cette après-midi, à 5 heures, de la résidence de ses parents. L'inhumation aura lieu dans le cimetière St. Louis No 2, coin des rues Conti et Claiborne.

SOCIEDAD ESPANOLA DE BENEFICENCIA MUTUA.

Esta Sociedad hace saber á sus afiliados y socios que á la una de la tarde del dia 6 del corriente deberan reunirse irrevocablemente en el Fair Grounds.

5 juin—2 f.

Bureau des Directeurs des Ecoles Publiques—Ville de la Nlle-Orléans, 39 rue Bourgogne, 4 juin 1880.—Le rôle des professeurs, portiers, loyers, etc., des Ecoles Publiques de cette ville, pour le mois de février 1880, sera payé au bureau de l'Administrateur des Finances, SAMEDI, 5 du courant, entre 11 heures du matin et 4 heures du soir.

JAS. J. O'BRIEN, Secrétaire.

5juin—1f

FRED. N. THAYER & Co.

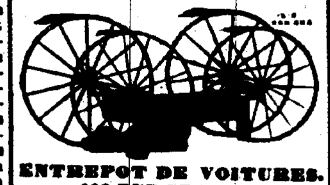

ENTREPOT DE VOITURES.
108 RUE GRAVIER,
Vis-à-vis l'Hôtel St-Charles, et 12 rue Union.

Buggies, Landaus, Barouches, Hacks, Harnais, Fouets, etc. Le plus grand et le plus bel assortiment de Voitures d'enfants qui soit au Sud.

PRIX AUSSI BAS QUE POSSIBLE.

5juin—1an—V&C.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

SERVICE MEDICAL A DOMICILE
Pour la partie inférieure de la ville.

POUR cause de la démission du Dr E. Souchon, des applications pour ce service seront reçues jusqu'au 15 courant. Ce service commencera le 1er juillet.

Les renseignements peuvent être obtenus en s'adressant au Président, M. J. Schwartzer, 166 rue Royale, ou au Secrétaire, chez M. C. Rouyer, coin Chartres et Conti.

Par ordre du Conseil,
L. SIMON, Secrétaire.
4 juin—3f

L'UNION FRANÇAISE.

MESSIEURS les Sociétaires sont prévenus que, conformément à la Constitution, une Assemblée Générale aura lieu DIMANCHE, 6 du courant, au local de la Société, No 9 rue St-Louis. Le Conseil croit pouvoir compter sur leur ponctualité. La séance sera ouverte à 5 heures précises.

Messieurs les Présidents des Sociétés qui sont membres de la Direction de l'Union, sont également priés d'y assister.

Pour le Conseil de Direction,
F. TUJAGUE, président.
H. BILLARD, secrétaire. 4 juin—3f

YACHT CLUB DU SUD.
Troisième régate annuelle.

Les Yachts seront conduits par les membres du Club.

LUNDI, 7 juin.
Pour les yachts de première et de quatrième classe.

JEUDI, 10 juin.
Pour yachts de seconde et troisième classe.

Prix—Argenterie.

—JUGES—
H. Rareshide, O. Valette, L. Gagnet.

Marqueurs de temps.
J. A. Morris, H. Bonnabel, G. W. Leonard.

Les membres et les invités devront porter leurs insignes.

Le dernier coup de canon sera tiré à l'arrivée du train de 1 heure.

Les insignes d'invitation sont maintenant prêts pour la distribution aux membres, au No 57 de la rue Carondelet journellement.

A. H. HARRIS, secrétaire.
4 juin—3f

Salle de la Compagnie de Pompe à vapeur St-Bernard No 1.—St. Bernard, 3 juin 1880.—Les officiers et les membres de cette compagnie sont par le présent avis informés que la réunion mensuelle et trimestrielle aura lieu LUNDI, 7 juin, à sept heures et demie du soir. L'acquittement des comptes arriérés sera exigé.

La ponctualité est requise des membres.

Par ordre de
J. N. AUGUSTIN, Président.
WM. LA MONNIER, Secrétaire. 4 juin—3f

Succession Emile Martin.

LES créanciers de cette succession sont priés de remettre leurs comptes aux soussignés avocats de l'administrateur, afin d'être classés selon leur rang sur le tableau provisoire qui doit être prochainement présenté à la cour.

PAUL E. THEARD,
GEO. H. THEARD,
54 rue du Camp.
4 juin—3f

FESTA DELLO STATUTO.
Società Italiana di Mutua Beneficenza
AVVISO,

I soci e tutti gli Italiani che sottoscriveranno e che verranno sottoscriversi per celebrare detta Festa, sono informati che il Banchetto avrà Luogo al Lago Nuovo Casa Astredo, DOMENICA 6 del corrente mese alle ore 3 P. M.

Per ordine del presidente
JOHN ROCCHI.
E. TROIA, Segretario. 3juin—3f-J&D.

AVIS AUX CONTRIBUABLES
Nouvelle-Orléans, 3 juin 1880.

TOUS les contribuables sont invités à assister à une réunion de l'Association des Contribuables, qui aura lieu SAMEDI, 5 juin 1880, à 7 heures et demie du soir, au No 48 de la rue St Louis. Des matières de la plus haute importance seront soumises à leur délibération.

P. TISNÉ, JR.
Secrétaire temporaire de l'Association des Contribuables. 3 juin—3f

Taxes de Ville—1880.
DÉPARTEMENT DES FINANCES.
Hotel de Ville, Nlle-Orléans, 1er juin 1880.

LES contribuables de cette ville sont prévenus que les divers procès naguère pendants ayant été réglés par le jugement de la cour suprême, la ville est maintenant prête à recevoir les taxes. Les taxes pour l'année 1880 peuvent être payées pendant le mois de juin sans intérêt ni frais d'aucun genre; après quoi les pénalités fixées par la loi seront imposées. Les contribuables qui ont payé dix mills à compte sont invités à se présenter et à payer les cinq mills restants; un nouveau reçu leur sera donné en échange de l'ancien. J'engage les contribuables de la Nlle-Orléans à venir payer leurs taxes, ce qui mettra la ville à même de remplir ses obligations envers les professeurs et les institutrices des écoles, la police et tous les employés.

ALF. H. ISAACSON, Administrateur des Finances.
2 juin—1m

1864 - - Etablissement - - 1864
D. MORIARTY,
Nos 249, 251, 253, 255 et 257 rue Poydras.

VIENT d'arriver.—Un fort lot de VINS de Californie, rouges et blancs, à l'ancien prix de [illegible] le gallon. 19 mars—1an

AVIS.

LE Docteur F. DE ROALDÈS prévient ses clients qu'il a transféré son domicile au No 217 rue du Canal, entre Remparts et Basin.

Heures de Consultation: 1 à 3 P. M.
30 mai—3f

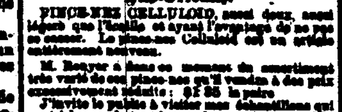

C. ROUYER,
PINCE-NEZ CELLULOID, 21 25.
Encoignure Chartres et Conti, Nlle-Orléans.

PINCE-NEZ CELLULOID, aussi doux, aussi léger que l'écaille et ayant l'avantage de ne pas se casser. Le pince-nez Celluloid est un article entièrement nouveau.

M. Rouyer a dans ce moment un assortiment très varié de ces pince-nez qu'il vendra à des prix excessivement réduits: $1 25 la paire.

J'invite le public à visiter mon établissement qui sera à la vue de tout le monde et marqué en chiffres connus. Lunettes assorties à $0 50 la paire.

Lunettes et Pince-nez fins, presbytes, myopes, à $1 00 la paire et au-dessus.

Lunettes et Pince-nez fins, Conserves, verres de toutes couleurs, depuis $1 00 jusqu'à 25 cents. Faites et changés de verres à prix réduits.

—1m D.M.J

BELLE OCCASION.
Grande Manufacture à vendre.

LE soussigné voulant se retirer entièrement des affaires, offre à vendre à l'amiable sa belle Fabrique de Chocolat, située rue Royale No 119. Cette fabrique est en plein rapport et le matériel est parfaitement établi. Pour plus amples renseignements, s'adresser au soussigné.

F. GIRILON, Rue Royale 119.
—1m—D.Mer.J.

AVANT DE PARTIR POUR LES Villes de Bains,

Où vous trouverez difficilement à vous chausser à votre goût et à des prix raisonnables

Faites Emplette DE VOTRE CHAUSSURE

A L'ETOILE ROUGE — A L'ETOILE ROUGE — A L'ETOILE ROUGE

La Grande Maison du Bon Marché Extraordinaire
COIN CANAL ET BARONNE.
ARTHUR DURIEU, Propriétaire.
5 juin—

Par le chemin de fer de Mobile et de la Nlle-Orléans.
GRANDE EXCURSION A OCEAN SPRINGS,
Dimanche 6 juin.
UNE PIASTRE ALLER ET RETOUR.
Au bénéfice de l'Association Sanitaire Auxiliaire de la Nlle-Orléans.

Le train partira du pied de la rue du Canal à 7 heures A. M. DIMANCHE, et sera de retour à 9 h. P. M.

Billets à vendre samedi au coin des rues Camp et Commune, et dimanche matin au dépôt.
5juin—4f

PRO BONO PUBLICO.

TARIF REDUIT
SUR LE CHEMIN DE FER DE LA Nlle-Orléans, Mobile & Texas.

Trains d'excursion toute l'année.

Voulant donner au public toutes les facilités pour visiter les charmantes places de l'autre bord du lac, sur cette ligne, la nouvelle direction a fait une forte réduction sur les tarifs habituels prenant effet à partir de cette date. Des arrangements ont été faits pour faire courir le

TRAIN D'EXCURSION DE LA COTE

toute l'année à des tarifs arrangés de manière à satisfaire toutes les saisons de l'année.

Des billets d'excursion aux différentes places d'été des Etats-Unis et du Canada sont maintenant à vendre au bureau de la Compagnie No 24 rue Camp, à des prix réduits.

E. B. ROBINSON, Surintendant. | J. W. COLEMAN, Agent général des tickets.
1er juin—7f

BONNE NOUVELLE.

A partir de SAMEDI, 29 mai 1880, les trains allant au NOUVEAU LAC se rendront jusqu'en face du St John Rowing Club, pour y déposer les passagers sur une élégante plateforme près du nouveau pont tournant et conduisant au magnifique JARDIN DU WEST END, où des sièges, des frais ombrages, des parterres, de fleurs, attendent les voyageurs. Le soir, lumière électrique.

Prix du billet aller et retour..............15 cts
29 mai—10f C. B. EVANS, Surintendant.

POUR LE Nouveau Lac.

Bureau de la Compagnie New Orleans City Railroad, No 124 rue du Canal. Nlle-Orléans, 10 mai 1880.

A PARTIR de LUNDI, 10 mai, les trains partiront de l'encoignure Canal et Carondelet pour le

NOUVEAU LAC

à 6 h. et quart et 7 h. du matin, et ensuite toutes les heures jusqu'à 3 h. de l'après-midi. Après 3 h., ils partiront toutes les demi-heures jusqu'à 9 h. et demie du soir. Dernier train du lac, 10 h. et demie du soir. Les trains partiront tous les quarts d'heure le dimanche après midi.

Prix, aller et retour, 15 cts.
11 mai— C. B. EVANS, Surintendant.

Nouvelle-Orléans, 4 mai 1880.

Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans, du Fort Espagnol et du Lac,
Dépôt au coin des rues Canal et Basin.

A dater du 1er mai et jusqu'à nouvel ordre, les trains le dimanche partiront à chaque heure, de 7 heures du matin à 10 heures du matin; et alors toutes les demi-heures jusqu'à 3 heures du soir, après quoi tous les quarts d'heure.

Dans la semaine, de 5:30 à 6; alors à chaque heure jusqu'à 3. Ensuite toutes les demi-heures jusqu'à 5; après quoi toutes les vingt minutes.

T. S. WILLIAMS, Directeur Général.
1erjuin—1m

PROMENADE CONCERT —AU— SPANISH FORT Chaque Soir.

Trains toutes les 20 minutes après 5 heures.
7 mai—1m

PRINTEMPS! ÉTÉ!!

ONE PRICE Clothing Store,
195, 197, 199 Old Levee, coin Ste-Anne.

NOUS offrons en vente à partir de Samedi, 17 avril, le plus bel assortiment d'HABILLEMENTS tout faits pour hommes, jeunes gens et enfants, aux prix les plus avantageux de la ville. Toutes nos étoffes ont été commandées aux mois de novembre et décembre, c'est-à-dire avant la hausse.

Tout notre stock est frais et nouveau genre.

CHAPEAUX!

Immense assortiment de CHAPEAUX DE PAILLE.

Une ligne complète de Chapeaux de laine, feutre, Chapeaux de soie, haute forme, meilleur marché qu'aucun autre magasin en ville.

Première Communion!

Habillement complet pour Première Communion: Paletot alpaca, Pantalon blanc, Gilet piqué blanc, Cravate en bonne qualité, coupe élégante, tout pour $6 00.

Habillements sur commande!

Des coupeurs de premier ordre sont chargés de la commande. Nos étoffes sont de la dernière mode.

Articles de toilette, Malles, Valises, Chemises blanches et couleur, cols, etc., etc., etc.

MICHEL LION,
Coin Levée et Ste-Anne.

P.S.—Demande de Soixante quinze Tailleurs de premier ordre—25 pour Paletots, 25 pour Gilets, 25 pour Pantalons.
17 avril—2m

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
H. BILLARD,
Successeur de HEBERT & CIE.,
59 Rue de Chartres,
COIN BIENVILLE.

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES reçues par les derniers arrivages:

Mémoires du Prince de Metternich, 2 vol. in 8°	$7 00
Mémoires de Mme de Rémusat 3 vol. in 8°	9 00
Chandineux (Mme Claire)—La Dot Réglementaire	1 25
Lindau—Peines Perdues	1 25
Eugène Faivre—Deux Garçons	1 25
Boisgobey—L'Héritage de Jean Tourniol	1 25
Hennesy—La Couronne de Bleuets	1 25
Boisgobey—Du Rhin au Nil	1 50
Delpit A.—Le Mariage d'Odette	1 25
Lacretelle—Monseigneur	1 00
Richebourg—Un Calvaire	1 25
A. Dumas—La Question du Divorce	2 00
Le Père Didon, de l'Ordre de St-Dominique—Indissolubilité et Divorce	1 40
Masseras E. Un Essai d'Empire au Mexique	1 40

PAPIERS PEINTS.
Livres Classiques Français et Américains.
ARTICLES POUR BUREAUX.
Abonnements à la lecture,
PRIX REDUITS!!!
6mai—

Bureau de la compagnie du Canal Carondelet et de Navigation.—Nouvelle-Orléans, 26 mai 1880.—**Avis aux bateliers faisant des affaires au confluent du Bayou St-Jean et du Lac.**—A partir du 1er juin 1880, tous les bateaux faisant des affaires de quelque genre que ce soit au confluent du bayou St-Jean et du Lac, et se servant des ouvrages et des quais de la compagnie, seront contraints de payer les droits de quai suivant la grandeur et la capacité de leur bateau.
27 mai—10. P. TISNÉ Secrétaire.

Mr T. P. BOSCHER

A l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il ouvrira sa PHARMACIE encoignure St Pierre et Royale, le 1er JUIN. Il appelle aussi l'attention de MM. les médecins et des Sociétés de Bienfaisance sur la scrupuleuse exactitude avec laquelle les prescriptions seront remplies.—On parle Français, Anglais et Espagnol. 30 mai—6f

BONS DES ETATS-UNIS
à 4 pour cent,

De toutes dénominations, coupons et enregistrés de $50 et au-dessus, constamment en mains, et achetés et vendus par la

Banque Nationale de la N.-Orléans
RUE DU CAMP 34.
27mai—4j

TAPIS, TOILES CIRÉES
NATTES DE CHINE.

ELKIN & Co.,
100..........Rue du Canal..........100

Ont un grand assortiment des marchandises ci-dessus.

Aussi, STORES et RIDEAUX DENTELLE, CORNICHES et TRINGLES A CORNICHES, NATTES COCO et NAPIER.

Aux prix les plus réduits.
11avril—3mPP

CHANGEMENT de DOMICILE.

CHARLES TROUILLY,
57 RUE DE CHARTRES.

A l'avantage d'annoncer à sa clientèle que le 1er novembre prochain, son magasin susdit ainsi que ses ateliers pour la fabrication des cheveux postiches, aussi: ses salons de coiffure seront transférés

132 RUE CANAL.

Voulant renouveler entièrement son stock, consistant en bijoux de deuil et de fantaisie, broderies, cristaux de Baccarat, articles d'écaille et d'ivoire, ombrelles et éventails, bonnets de bain, etc., etc., tous ces articles, ainsi que les marchandises reçues dernièrement par le steamer St-Louis, seront vendus en LIQUIDATION à partir du 24 courant.
23mai—1m

INSTITUT ST. LOUIS.

MADAME MATTHEY annonce aux familles que des raisons de santé l'obligeant à se retirer, elle a cédé l'Institut St-Louis à Mme S. FARNET, directrice de l'Institut d'Orléans. Mme Farnet est trop bien connue pour qu'il soit nécessaire de faire son éloge.

Mme Matthey saisit cette occasion pour remercier les familles des nombreux témoignages d'estime qu'elle en a reçus depuis huit ans qu'elle dirige l'Institut St. Louis; elle sollicite la même confiance et le même patronage pour la nouvelle directrice.

Nouvelle-Orléans, mai 1880.

INSTITUT ST-LOUIS.

MME S. FARNET remplaçant Mme E. MATTHEY comme directrice de l'Institut St-Louis sollicite le patronage du public et de ses nombreux amis, elle s'efforcera de mériter la confiance que les parents ont toujours accordée à Mme Matthey.

Le département de l'Anglais sera entièrement sous la direction de Mlle M. S. Brown et recevra une attention particulière. Mme Farnet se félicite d'avoir pu s'assurer l'aide d'un professeur si capable et si bien connu.

Les anciens professeurs sont conservés. M. Rouen, si favorablement connu comme professeur de Français, Mme Z. Lafosse, comme professeur de Musique.

MME FARNET, Directrice et Principale.
16mai—1m—Dim Mer Sam

A VENDRE
Pour cause de départ.

GROCERIE. La GROCERIE bien située et bien achalandée, encoignure Dauphine et Esplanade. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux, au propriétaire
3 juin—3f PAUL FOURTIC.

A VENDRE
Pour cause de départ.

DEUX MAISONS BASSES situées au coin des rues Dauphine et Tricou, troisième district. Pour le prix et les conditions, s'adresser sur les lieux, à
3 juin—15f JEAN MARIE BURGAN.

A LOUER.

Une MAISON basse, rue des Remparts à toucher le jardin encoignure Esplanade contenant trois chambres, galeries, appartement dans les mansardes, hangar dans la cour, eau etc. S'adresser,
25 avril A. PITOT, 17 rue Royale.

Réclamations Françaises.

LES TAXES PAYÉES sur les COTONS et les SUCRES, et les propriétés détruites pendant la dernière guerre pouvant être recouvrées, sans délai, en s'adressant à

J. G. EUSTIS, Commissaire des Etats-Unis, 35 rue Carondelet.
20 avril 3m P. O. boite 3037.

PIANOS
A BON MARCHÉ.

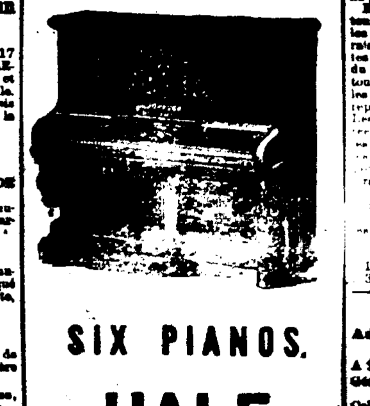

SIX PIANOS. HALE,

Qui ont été loués et ont très peu servi;—Aussi bons que s'ils étaient neufs.

AUSSI PLUSIEURS **PLEYEL**

Qui ont servi depuis fort peu de temps et sont en parfait état et garantis sous tous les rapports.

EXCELLENT MARCHE A FAIRE POUR **$200**

AGENCE UNIQUE POUR LES **PIANOS. CHICKERING, Mathushek, HALE.**

ORGUES:

ESTEY ORGAN

Everywhere known and prized for Skillful quality in manufacture, Tasteful and excellent improvements, Elegant variety of designs, Yielding unrivaled tones.
Illustrated Catalogues sent Free.
J. ESTEY & CO., Brattleboro, Vt.

ESTEY —ET— Mason & Hamlin.

INSTRUMENTS —DE— MUSIQUE
EN GROS ET EN DÉTAIL.

Accord de Pianos.
REPARATIONS de PIANOS.
VIEUX PIANOS PRIS EN ECHANGE.

PHILIP WERLEIN,
135-CANAL-135
NLLE-ORLEANS, LNE
avril—

Hôtels, Sources, etc.

MONTROSS HOUSE.
Anciennement Shady Grove,
Biloxi, Miss.

LE propriétaire a l'honneur d'annoncer à ses amis et clients ainsi qu'au public voyageur qu'il a disposé de son intérêt dans l'hôtel anciennement connu sous le nom de "Bosell House", et achète à bail le Shady Grove Hôtel, pour un grand nombre d'années qu'il tiendra aussi consciencieusement qu'il l'a fait dans le passé. Le nouveau Montross House est maintenant ouvert au public.

L'hôtel est situé sur une péninsule presqu'entourée d'eau salée ce qui en fait un des endroits les plus salubres de la côte où les fièvres de marais sont inconnues. C'est un des plus beaux sites du littoral, au milieu du magnifique paysage du Golfe du Mexique et de Back Bay qui offre tous les avantages pour la pêche, les bains et les parties d'eau. L'hôtel a été complètement reparé et remis à neuf, ce qui le rend confortable. Les chambres sont grandes, agréables et bien aérées. La table est abondamment pourvue des mets les plus exquis et bien servie. Les messieurs et les familles à la recherche d'endroits agréables [illegible] trouveront que cet hôtel leur convient parfaitement. Conditions modérées. Conditions spéciales pour familles. Repas fournis aux excursionistes pour une piastre y inclus [illegible] des chambres à bains et du salon. Pour les détails, etc., s'adresser à
P. J. MONTROSS, Propriétaire.

Deux repas par jour.
30 mai—4 mois.

BEERSHEBA SPRINGS
Au sommet des Monts Cumberland.
GRUNDY COUNTY, TENN.

A 2,350 pieds au-dessus du niveau de la mer.
Gén. CHAS. E. SMEDES, autrefois de la Nlle-Orléans, propriétaire-directeur.
Col. MATT E. JOHNSON, Washington Co., Miss.

DR A. R. GOURRIER, de la N.-Orléans, médecin résident. Bureau, 149 rue du Canal. Dr JOS. T. NOTT, de la N.-O.—A se référer. Conditions: Par jour, $3; par semaine $12; par mois, $40.

Cet hôtel ouvre le 1er juin, mais on y reçoit dès aujourd'hui. Les fièvres de marais et autres, le choléra et les moustiques y sont inconnus. Tout y est en parfait état et de grandes améliorations ont été faites depuis l'été dernier. Il ne se trouve nulle part d'atmosphère plus pure, ou des eaux (Chalybeate, freestone et de cuve) possédant plus de vertus curatives. Musique pendant toute la saison: amusements variés pour les jeunes et les vieux. Beaux chemins, bons chevaux, excellentes voitures. On est à l'hôtel, qui est de 1re classe, comme chez soi. Pas de réduction de prix. Bureau de poste et de télégraphe à l'hôtel même. Transport direct avec un seul changement de car dans les 24 heures. Route la plus courte, la plus rapide et le meilleur marché à une localité quelconque en dehors des atteintes de la fièvre.

CHAS. E SMEDES & CO. Propriétaires.
23 mai—au 15 juil

Montgomery White Sulphur Springs
MONTGOMERY COUNTY, VA.

CETTE célèbre retraite d'été, située dans les montagnes de la Virginie, près du sommet des monts Alleghany, dans le comté de Montgomery, ayant été complètement restaurée et améliorée, offre des attractions extraordinaires pour la saison de 1880, et ouvrira le 1er juin. Le propriétaire actuel n'épargnera ni peines, ni dépenses, pour maintenir la réputation de l'établissement comme la plus importante Watering place du Sud. Le col. THOMAS WILSON, propriétaire de ces Sources cinq ans avant 1873, aura l'entière direction et sera heureux de revoir ses vieux amis.

Médecin résident aux sources: Dr JAS. McG. KENT.
14 mai—2m THOMAS WILSON.

Ouverture des OULLUM SPRINGS
15 MAI 1880.

A un mille ouest de Bladon Springs, Alabama.

POUR les maladies que guérissent ces eaux on peut citer toutes celles qui affectent les organes digestifs: la diarrhée, la dysenterie, la dyspepsie, etc. les affections du foie, de la rate et des reins, surtout les maladies de la vessie, la gravelle et le calcul de la vessie. Elles apportent un soulagement marqué dans beaucoup de maladies de femmes. Elles guérissent la stérilité et les maladies des enfants.

Pension, $30 par mois de 28 jours.

Pour l'analyse des eaux et d'autres renseignements s'adresser à
J. C. et S. C. O'HARA, Bladon Springs, Alabama.

Prix du voyage, aller et retour, $17.

Diligences nouvelles pour le transport des voyageurs. 1er mai—2mois

HOTEL DE L'EUROPE,
A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés, savoir: par mois $45; pour 15 jours, $25; par semaine $12.
19 mai—3m

MANDEVILLE. MANDEVILLE.

FRAPART HOUSE,
MANDEVILLE, La.
E. FRAPART, Propriétaire.
Grande ouverture, DIMANCHE, 23 mai 1880.

A son Jardin de Bière si connu et qui a eu un si grand succès l'année dernière, à Mandeville, M. Frapart a ajouté un grand édifice à l'usage des visiteurs de passage ou permanents.

Le propriétaire est le directeur si connu des restaurants du "New Camelia" et de "l'Heroine." Il mettra tout en oeuvre pour procurer à ses visiteurs de Mandeville, tout le confort et tous les agréments possibles.

Pour les conditions, s'adresser par lettres à P. O. Box 1148, Nlle-Orléans. 22mai—2mois

CHARLES JACQUES.
Restaurant français,
54 Ouest-Quinzième Rue,
Entre University Place et Cinquième Avenue,
New York.

DINER, Table d'Hôte, un dollar: Menu varié tous les jours: Potage, Hors-d'oeuvre, Poisson, Entrées, Légumes, Rôti, Salade, Dessert, Fruits, Fromage, Café. Demi-bouteille de Vin, Vins fins des meilleurs crus.

Chambres et appartements à louer.

On sollicite le patronage des voyageurs venant de la Louisiane. 13avr—

NATTES, NATTES,

Grand assortiment de Nattes de Chine blanches, à carreaux, et de divers dessins nouveaux.

Achetez là où est le plus vaste fonds

A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.
17......RUE DE CHARTRES......17

Rideaux en dentelle et Dentelle Nottingham.
STORES DE FENETRES.
Articles de Rideaux, Articles de Tapisserie.

Venez juger par vous-même de la modicité des prix.
30 mai—

LES HERITIERS DE J. LEVOIS
133 rue du Canal.

ANNONCENT respectueusement à leurs clients et au public que, dans le but de liquider certains intérêts dans la succession de feu J. LEVOIS, ils se sont décidés à sacrifier leur grand stock de

Marchandises sèches de Printemps et d'Eté.
IMPORTES PAR EUX.

A partir de LUNDI, 10 du courant, ils offriront leurs marchandises à des prix extrêmement réduits afin d'écouler rapidement leur assortiment. Ceux qui voudront des marchandises de choix à des prix raisonnables sont priés de venir examiner celles que nous avons en magasin.
9 mai—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 4 JUIN.—CLASSE No 133.
Tirage de 4 heures P. M.

46 60 43 33 39 2 64 15 65 38 42

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, [illegible] dans les salons de la Compagnie.

[illegible] 4 juin 1880—4 heures P. M.
ADAM GIFFEN, LOUIS H. PILIE, Commissaires.

[illegible]

A Vendre,

DES CHAUDIÈRES A SUCRE de toutes grandeurs, de 48 à 84 pouces de diamètre.

F. A. LULING, Luling Station, P. O. Paroisse St-Charles, Lne.
mai—Sm. Mer.